

# Diplôme d'Etat Conseiller en Economie Sociale Familiale

Code RNCP : 34826 ou 37678 - Ministère chargé de la solidarité - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Date d'enregistrement : 22/08/2018 - Date d'échéance : 31/08/2025  
Code NSF (Nomenclature des Spécialités de Formation - INSEE) : 332

Code ROME : K1201 Action sociale

Formation en apprentissage

**Le Conseiller en Economie Sociale Familiale** est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels.

Ses interventions exercées par exemple au sein des centres sociaux des territoires, auprès des associations de chantiers d'insertion, des institutions telles que les Caisses d'Allocations Familiales, auprès des services des collectivités territoriales... permettent aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne tels que la consommation, le logement, l'habitat, l'emploi, la formation, l'alimentation, la santé, la gestion budgétaire, les loisirs et la culture.

## PUBLIC CONCERNE

- Public âgé de 16 à 29 ans révolus ;
- Pour les personnes reconnues RQTH à partir de 16 ans sans limite d'âge.

Tout employeur privé ou public, entreprise, association, profession libérale, peut conclure un contrat avec un travailleur handicapé.

## PREREQUIS

- Être titulaire du BTS ESF ou d'un autre diplôme de Travailleur Social dans le cadre d'un allègement de parcours.  
Prendre contact dans le cadre de la mise en place du parcours avec le référent pédagogique.

## OBJECTIFS ET COMPETENCES

Les objectifs prennent en compte le référentiel de compétences, le référentiel d'activités et les missions du Conseiller en Economie Sociale Familiale.

- Accompagner**, dans une démarche éducative et sociale des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.
- En fonction de son cadre institutionnel, le professionnel est amené à **animer** des groupes, coordonner des actions, **collaborer** avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles sur son territoire d'intervention.
- Favoriser la promotion** des personnes dans leur environnement, contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté.

Les compétences des futurs Conseillers en Economie Sociale Familiale sont : Accueillir, favoriser l'expression et l'autonomie des personnes / analyser la demande et les besoins / évaluer une situation / concevoir un projet / concevoir une intervention / évaluer, ajuster son action / mobiliser les ressources de la personne et favoriser sa participation / accompagner une personne / favoriser l'accès aux droits.

Les compétences sont également formalisées dans le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34826/#ancr3>

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation est déclinée par :

- Un **socle commun** de compétences et de connaissances des diplômes de formation des travailleurs sociaux identifiable sur les Domaines de Formation DF3, Communication Professionnelle (60 h), et le DF4, Dynamiques Interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (90 h).
- Un **socle de spécificité** identifiable pour le Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale par les Domaines de Formation DF1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140 h), et le DF2 : Intervention Sociale (250 h).
- Une **unité de formation transversale** « Initiation à la méthode de recherche » en partenariat avec l'Université de Rouen.

MAJ janvier 24

## METHODES MOBILISEES

- Suivi personnalisé des stagiaires
- Cours en salle de formation et cours magistraux en partenariat avec l'Université de Rouen
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Mises en place d'actions professionnelles
- Multi-modalités
- Initiation à la recherche, BU Rouen. Participation à des conférences à Université de Toutes Les Cultures (UTLC)

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

→ **560 heures de formation en CFA** dont environ 12 % en multimodalité (d'octobre à juin de l'année suivante).  
2 jours en centre et 3 jours en entreprise.  
Durée variable en fonction du contrat d'apprentissage.  
Le contrat peut être signé 3 mois avant l'entrée en CFA.

**Participation à une réunion d'information collective** (dates disponibles sur notre site rubrique « nos formations »).

**Positionnement individuel (analyse de document, entretien et lettre de motivation des candidats).**

Les examens se déroulent en octobre.

**Clôture des inscriptions début septembre.**

## TARIFS

Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise dans son intégralité.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre du contrat d'apprentissage.

Une aide au premier équipement est également possible.

## MODALITES D'EVALUATION

Les évaluations sont en deux temps :

- Evaluations semestrielles (semestres 5 et 6)
- Evaluations certificatives
- Epreuve terminale

## PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES

La fonction publique territoriale offre de nombreux débouchés (services d'action sociale des départements ou dans les Centres Communaux d'Action Sociale). Des postes sont également ouverts au concours dans la fonction publique (par exemple fonction publique hospitalière avec le corps des CESF (concours sur titre).

Enfin, le secteur associatif et les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) proposent également des emplois aux CESF.

Les CESF peuvent aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer :

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES).

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - SECURISATION DES PARCOURS A BESOINS PARTICULIERS



Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap : Caroline DEROBECQ - [caroline.derobecq@mfr.asso.fr](mailto:caroline.derobecq@mfr.asso.fr)

## CONTACTS



Responsable de formation : Caroline DEROBECQ



Référente apprentissage : Pauline DIZAMBOURG



02 35 34 43 00



[mfr.totes@mfr.asso.fr](mailto:mfr.totes@mfr.asso.fr)

MAJ janvier 24

**MFR - 11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES**



02 35 34 43 00 - [www.mfr-totes.fr](http://www.mfr-totes.fr) - [mfr.totes@mfr.asso.fr](mailto:mfr.totes@mfr.asso.fr)

